

Visite du chantier éolien de Tréveray Saint-Joire (Meuse)

Venez découvrir un parc éolien en construction et échanger avec le chef de chantier et les acteurs locaux.

Programme prévisionnel du mercredi 16 mars 2022 :

8h30	Départ en bus de Lesse. (Rendez-vous à l'église)
8h45	Départ en bus de Chenois. (Rendez-vous à l'abribus)
11h	Visite du chantier et échanges.
13h	Repas à l'auberge d'Héville puis retour en bus.
16h30	Arrivée à Chenois et Lesse.

Réservation obligatoire avant le 9 mars 2022 :

- Par téléphone au **06.25.75.76.87** (n'hésitez pas à laisser un message ou envoyer un SMS).
- Par mail à **a.juillion@sepale.com**
- En Mairie de Chenois et de Lesse.

Le transport et le repas sont pris en charge par Sepale.

Pensez à prévoir des vêtements chauds et des chaussures adaptées à la marche.

Les mesures sanitaires en vigueur lors de la visite devront être respectées.

(Port du masque, respect des gestes barrières...)

Selon l'évolution du contexte sanitaire,

l'organisation de cette visite pourra être modifiée, voire reportée ultérieurement.

Terre et Lac Conseil devient SEPALE



Créé en 2012, Terre et Lac Conseil intervenait principalement sur des missions de conseil en éolien. 10 années se sont écoulées, l'équipe compte désormais 22 salariés dont les 10 associés qui possèdent 100% de la société et assurent ainsi l'indépendance de notre structure 100% française.

Ces dernières années, nous avons élargi nos compétences sur le solaire et l'efficacité énergétique des bâtiments, tout en renforçant notre savoir-faire sur l'éolien avec la construction de postes électriques et le renouvellement d'un des premiers parcs français.

Pour toutes ces raisons, nous avons changé de dénomination sociale et devenons SEPALE. Cette nouvelle identité incarne une volonté forte de réaffirmer nos valeurs et de continuer à accompagner les collectivités et nos partenaires dans la concrétisation de leurs projets d'énergies renouvelables, dans une éthique environnementale, professionnelle et humaine.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas visiter notre nouveau site internet :

sepale.com

BULLETIN D'INFO N°3
Fév.
20
22



Opportunité de développement éolien

SECTEUR DE CHENOIS ET DE LESSE

Dans la continuité des deux premiers bulletins, ce nouveau quatre pages vous est proposé afin de vous informer sur l'avancée des études et les prochaines étapes.

Nous vous proposons également d'assister à un chantier éolien que nous menons actuellement dans le département de la Meuse. N'hésitez pas à nous contacter pour rester informés des suites de ces initiatives ou pour participer aux temps d'échanges qui vous sont proposés.



Antoine JUILLION
SEPALÉ
Chargé de projets
06.25.75.76.87
a.juillion@sepale.com

↑ Partie sud de la zone d'étude sur la commune de Lesse.

Visite d'un chantier éolien !

Venez découvrir le chantier éolien de Tréveray Saint-Joire.

MERCREDI
16
MARS
2022

Participation sur inscription.
Plus d'infos en dernière page.
C'est gratuit !
Mais il faut s'inscrire !

Les réponses du précédent quiz

01. Depuis 2003, la puissance unitaire moyenne des éoliennes terrestres a été multipliée par :

- ✗ A. 1,75
- ✓ B. 3,25
- ✗ C. 80,44

En moins de 20 ans, la puissance des éoliennes est passée de moins d'1 MW à près de 3 MW quand leur hauteur a été multipliée par 1,75.

Info + : une éolienne récente produit la consommation électrique de 3000 à 4000 personnes.

(Sources : RTE, Ministère et Observ'ER)

02. Sur ces trois dernières années, combien d'emplois liés à l'éolien ont été créés en France ?

- ✓ A. 4 par jour.
- ✗ B. 4 par semaine.
- ✗ C. 4 par mois.

Entre 2016 et 2019, la filière éolienne a créé quatre emplois par jour.

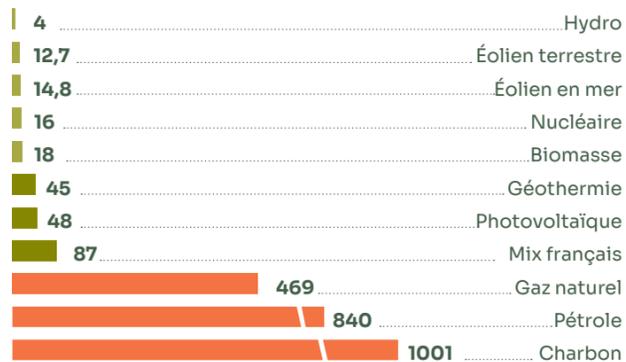
Info + : en 2020, ce chiffre est passé à 6,5 emplois créés par jour avec un total de 22 600 emplois directs ou indirects en France en fin d'année 2020.

(Sources : Capgemini, FEE)

03. En considérant l'ensemble du cycle de vie d'une éolienne (de la fabrication au recyclage), quelle quantité de CO2 est émise par kWh produit ?

- ✗ A. 4 gCO2e/kWh
- ✓ B. 12 gCO2e/kWh
- ✗ C. 16 gCO2e/kWh

Émission de Gaz à effet de serre, en gCO2/kWh



Info + : le charbon émet 1001 gCO2e/kWh et la moyenne d'émission du mix énergétique français est à 87 gCO2e/kWh. (Sources : RTE, ADEME, GIEC, FEE)

Le saviez vous ?

Les éoliennes sont composées majoritairement de matériaux facilement recyclables comme l'acier, le cuivre, l'aluminium ou le béton. La réglementation française impose le démantèlement complet des fondations et un taux de recyclabilité de plus en plus important : 90% de la masse totale en 2022 puis 95% d'ici 2024 (Source : Arrêté du 22 juin 2020).

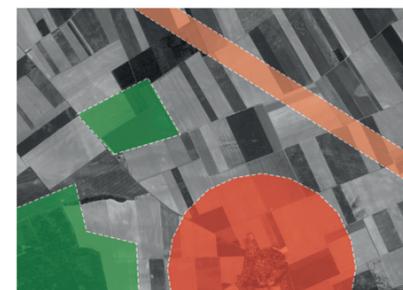
SEPALE a réalisé l'un des premiers renouvellements en France (ou « repowering ») qui consiste à démanteler un vieux parc pour construire de nouvelles éoliennes à la place. Plus d'informations vous seront présentées dans un prochain bulletin.

État du projet et planning prévisionnel

2019 > 2020	2020 > 2022	2023	2024 > 2025	2025 > 2050	2050
1. Études de pré-faisabilité	2. Études de faisabilité	3. Instruction du dossier	4. Construction	5. Exploitation	6. Démontage et recyclage ou renouvellement

Études de faisabilité

Exemple de déroulement d'une étude de faisabilité sur un territoire fictif :



1. État initial (en cours)

Pour chaque thème (environnement, acoustique...), les spécialistes étudient les enjeux et sensibilités du territoire pour définir les zones favorables ou défavorables à l'implantation d'éoliennes.

Zones défavorables à l'implantation :

- Canalisations
- Sensibilité environnementale
- Habitations



2. Scénarios d'implantation (mars-avril 2022)

Une fois l'ensemble des états initiaux révisés, des scénarios d'implantation seront étudiés. Ils seront ensuite comparés et présentés au comité de pilotage et aux habitants pour recueillir leur avis.

Scénarios d'implantation :

- Éoliennes scénario 1
- Éoliennes scénario 2
- Éoliennes scénario 3



3. Scénario final et mesures ERC-A (mai-juin 2022)

Le scénario présentant le meilleur compromis entre les différents atouts et contraintes du site sera retenu. Des mesures ERC-A, pour éviter, réduire, compenser les impacts et accompagner le projet, seront ensuite définies en concertation avec le comité de pilotage (plantation de haies, audit énergétique, ...)

Scénario retenu :



Où en sont les études ?

Acoustique

Des mesures acoustiques ont été réalisées en décembre 2021, le rapport de l'état initial est en cours de rédaction par les acousticiens.

Environnement

Les environnementalistes ont observé la faune et la flore sur un cycle biologique complet et finalisent leurs recommandations.

Paysage et patrimoine

Les paysagistes scrutent le territoire (patrimoine, lieux de vie, voies de communication, ...) pour ensuite émettre des préconisations et enfin évaluer l'incidence des éoliennes via la réalisation de photomontages. D'autres études et la concertation se poursuivent.

Le comité de pilotage, composé d'élus et de riverains continue de suivre l'avancement des démarches (les comptes rendus du comité sont consultables en mairie). N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus ou nous faire parvenir vos remarques !